



COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

À VAL-DAVID, UN SEUL OBJECTIF : PROTÉGER LE PARC

Val-David, le 2 mars 2009

C'est par la voie des journaux encore une fois que Jacques Brien, maire de Val-Morin, met carte sur table et informe Val-David que Val-Morin n'adhérera jamais au projet de fiducie pour le parc régional Dufresne.

Par le fait même, il ferme ainsi la porte aux discussions sur un possible regroupement municipal. On se souviendra que les discussions amorcées à ce sujet sous l'égide de madame Denise Lachance, directrice régionale du ministère des Affaires municipales, avaient été suspendues pour tenter de s'entendre d'abord sur la meilleure façon de protéger et de pérenniser le parc.

Le Conseil de Val-David demeure convaincu que la fiducie est le meilleur moyen de protéger et de conserver le parc dans son intégrité, tout en conférant la marge de manœuvre nécessaire aux fiduciaires, dans l'exercice de leurs pouvoirs, leur permettant d'assurer la continuité des activités pour répondre aux besoins évolutifs du parc et de ses bénéficiaires. Il entend donc poursuivre les démarches commencées il y a plus d'un an avec des autorités compétentes en la matière et, sur les conseils de madame Lachance, de faire valider cette démarche par ses procureurs.

Il est malheureux que de bonne foi, dans un esprit d'ouverture et de transparence, Val-David ait soumis sa première ébauche d'acte de fiducie à Val-Morin qui s'en est servi uniquement pour « faire peur au monde » en diffusant un certain nombre de demi-vérités. Un document de travail est par définition incomplet et confidentiel.

Le maire de Val-David tient à rassurer ses citoyens : rien ne sera finalisé avant qu'une rencontre d'information et de consultation n'ait eu lieu ce printemps. Lors de cette rencontre, le Conseil expliquera publiquement les raisons de ses choix pour atteindre l'objectif sur lequel tout le monde s'entend : conserver le parc dans son intégrité et protéger sa mission. Le Conseil sera ouvert aux suggestions, tant sur la teneur de l'acte de fiducie que sur le futur mode de fonctionnement du parc en espérant finaliser le processus avant l'été.

Contactée jeudi dernier, madame Lachance a réitéré que, malgré les affirmations contraires de monsieur Brien, les participants à la rencontre du 2 février, soit le maire Jacques Brien lui-même, son homologue Pierre Lapointe ainsi que la majorité des conseillers de part et d'autre, *« ont convenu, par consensus, qu'il n'était pas utile d'émettre quelque commentaire public que ce soit aux termes des discussions tenues »*.

Monsieur Brien accuse Val-David d'être irrespectueux et méprisant. Dans le même article de journal, il fait lui-même preuve d'irrespect et de mépris envers les personnes choisies pour agir à titre de fiduciaires. Ce conseil de fiduciaires est un éventail de gens représentatifs du milieu. Qu'elles soient de Val-David, de Val-Morin ou d'ailleurs, ces personnes ont été choisies en raison de leur expérience, de leurs compétences, de leur indépendance et de leur statut de leader chacun dans leur domaine.

-30-

Source : Suzanne P. Gohier
Service des communications
Village de Val-David
819.322.2900 poste 230